

MISSION SUISSE AUPRES DES
COMMUNAUTES EUROPEENNES

CA/ow

Entretien du 4 mars 1977 entre le Chef du Département et M. Wilhelm Haferkamp, Vice-Président de la Commission des Communautés européennes et responsable des relations extérieures.

Participants:

- M. Pierre Graber, Conseiller fédéral
- M. Albert Weitnauer, Ambassadeur, Secrétaire général du DPF
- M. Claude Caillat, Ambassadeur, Chef de la Mission suisse auprès des Communautés européennes
- M. Wilhelm Haferkamp, Vice-Président de la Commission des Communautés européennes
- M. Roland de Kergorlay, Directeur général adjoint des Relations extérieures de la Commission des C.E.
- M. Hans Beck, Chef de cabinet adjoint de M. Haferkamp

1) Relations entre la Suisse et les Communautés.

M. Graber relève que les relations entre la Suisse et les Communautés européennes sont très satisfaisantes et que l'accord de libre-échange a parfaitement fonctionné malgré les difficultés économiques qui ont surgi. Les gouvernements ont résisté aux tendances protectionnistes. L'Italie fait exception, mais les mesures qu'elle a prises pour sauvegarder sa balance des paiements doivent bientôt être abrogées. La conception de base de l'accord de libre-échange est satisfaisante. La Suisse ne cherche pas d'autres solutions. Les raisons politiques et constitutionnelles qui ont empêché la Suisse d'adhérer au Marché commun sont toujours valables. Mais la Suisse souhaite coopérer avec les Communautés aussi dans des domaines qui ne sont pas couverts par l'accord de libre-échange. M. Graber se félicite donc de la conclusion prochaine d'accords sur le libre établissement des

- 2 -

sociétés d'assurances, la circulation des autobus et éventuellement la fusion thermonucléaire. Nous souhaitons, dit-il, qu'une coopération monétaire d'une forme appropriée soit établie au niveau européen.

M. Haferkamp constate également que les relations entre la Suisse et les Communautés sont excellentes et que l'accord de libre-échange fonctionne bien. Il est lui aussi en faveur d'une coopération entre la Suisse et les Communautés européennes s'étendant à des domaines non couverts par l'accord de libre-échange. Il regrette que le franc suisse n'ait pu être associé au serpent monétaire. Cela est dû à la situation économique et monétaire de certains pays européens. Lui-même était favorable à l'association du franc suisse et il espère que l'évolution de la situation permettra de reprendre cette idée.

2) Elargissement du Marché commun

M. Graber expose à son interlocuteur que les autorités suisses suivent avec grand intérêt les négociations d'adhésion avec la Grèce et les efforts du Portugal pour devenir membre du Marché commun. Nous sommes en principe favorables à l'élargissement. Mais il nous paraît nécessaire que la libéralisation des échanges du Marché commun avec de futurs membres soit accompagnée d'une libéralisation parallèle des échanges de la Suisse avec ces pays. Nous devons donc négocier avec les gouvernements de ces pays.

M. Haferkamp répond que l'élargissement présente de nombreux problèmes qu'il s'agira de résoudre. Il tient en tout cas à assurer M. Graber que le Marché commun n'a nullement l'intention de négocier avec les pays candidats sans tenir compte des pays tiers tels que la Suisse. Il lui paraît indispensable que la libéralisation des échanges du Marché commun avec les pays candidats soit accompagnée d'une libéralisation parallèle des échanges de la Suisse avec ces pays.

./.

3) Nord-Sud

M. Graber relève que la prochaine conférence ministérielle aura probablement lieu vers la fin du mois de mai ce qui implique que la dernière phase de la négociation commencera fin avril. Il reste donc très peu de temps pour mettre au point une plate-forme de négociation des Huit. Cette situation est préoccupante, car si les Huit n'arrivent pas à une position commune, cela signifie l'échec de la conférence. Pour que les Huit arrivent à une position commune, il faut que les Etats-Unis parviennent à se déterminer. Tant que les intentions de Washington sont incertaines, la concertation entre les membres du G-8 ne peut pas progresser. En ce qui concerne l'aide publique au développement, la Suisse est dans une situation difficile du fait de son opinion publique, mais elle souhaite que cette difficulté ne soit nullement un obstacle à une décision de la CCEI d'accroître cette aide. Nous ne voulons pas que nos contraintes particulières freinent les efforts des autres pays industrialisés dans ce domaine. L'un des sujets essentiels de la CCEI est celui des produits de base. Il nous semble souhaitable que les pays qui ont fait à Nairobi des réserves à l'endroit de la résolution sur le programme intégré, assouplissent leur position.

M. Weitnauer relève qu'il est important de maintenir le dialogue à la CNUCED sur le fonds commun pour faciliter la dernière phase de la CCEI. La Suisse est prête à fournir sa contribution aux travaux préparatoires sur les produits individuels et sur le fonds commun en vue d'atteindre les objectifs du programme intégré.

M. Haferkamp partage les soucis de M. Graber au sujet de la CCEI. Cependant la nouvelle administration américaine lui paraît plus positive que la précédente au sujet de cette conférence. Il faut espérer que les Américains parviendront à se déterminer dans le délai nécessaire et que le G-8 sera en mesure d'établir une plate-forme de négociation. En ce qui concerne le fonds commun, les Communautés envisageront probablement une formule analogue à

celle de la convention de Lomé. Il s'agira donc de compenser des pertes de revenus des pays exportateurs. En tout cas il est hors de question de soumettre le marché des matières premières à un système dirigiste.

4) GATT

M. Graber relève que pour le GATT il est également indispensable que les Etats-Unis fassent connaître leurs orientations afin que les négociations puissent démarrer. La Suisse, c'est d'ailleurs sa tradition, est très favorable aux négociations GATT qui sont un effort de libéralisation et de mise à l'écart du protectionnisme.

M. Haferkamp croit que dans ce domaine aussi l'administration Carter est plus positive que celle du Président Ford. Il y a donc des chances, d'après lui, pour que les véritables négociations du Tokyo Round puissent enfin démarrer. Mais il ne faut pas attendre que ces négociations soient terminées à la fin de cette année.

Bruxelles, le 7 mars 1977

Clare Carter